



## **Comité des jeunes ODPE 66**

Texte de présentation du Comité, écrit par les jeunes.  
(version 2022, à améliorer avec les jeunes dès qu'ils le souhaitent)

Dans le cadre de la Protection de l'enfance, nous pouvons donner notre avis parce que nous sommes les seuls à pouvoir dire ce qui se passe du côté des jeunes: nous sommes les mieux placés pour cela.

Le comité des jeunes nous permet de :

- nous exprimer et donner notre avis
- proposer des idées
- représenter d'autres jeunes

Pour changer les choses pour nous et les autres jeunes.

Quelques règles de fonctionnement du comité des jeunes:

- être engagé
- être poli: se parler bien, ne pas s'insulter
- en cas de désaccord, se parler sans s'énerver (arriver à dire: "je ne suis pas d'accord")
- respect: chacun son tour de parler (on ne se coupe pas la parole)
- quand on ne comprend pas ce que veut dire l'autre, on ne lui dit pas "tu es bête". On peut dire : "je ne comprend pas".

Quand quelqu'un ne nous comprend pas, on lui explique autrement ce qu'on voulait dire jusqu'à ce qu'il ait compris. On ne lui dit pas "tu es bête".

- nous ne répétons pas à l'extérieur tout ce qui se dit dans le groupe: à chaque fois on se met d'accord ensemble sur ce qui sort du groupe

Dans le comité des jeunes nous discutons entre jeunes d'abord, puis nous décidons ensemble de ce que nous allons dire aux directeurs et professionnels du comité technique ODPE, ou d'autres lieux.